

COMMUNE DE MÉRY

Tel: 04 79 63 60 00

email : accueil@mery73.fr

web : www.mery73.fr

PERMANENCES

Lun : 14h15 - 18h45

Mar : Jeu - Ven : 14h15 - 17h45

Mer : 9h30 - 12h

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



• Juin 2024



méry' Flash

Pas d'augmentation pour le périscolaire !

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus de la Commune ont voté le maintien à l'identique des tarifs du périscolaire pour la prochaine rentrée scolaire compte tenu du contexte économique.

Retrouvez les sur notre site internet



Plan vigipirate

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau "**Urgence attentat**" pour faire face à l'élévation globale de la menace terroriste depuis le début de l'année 2024.

En période de menace terroriste, **la vigilance concerne tout le monde** et implique tous les acteurs de la société.



En adoptant les **bons réflexes au quotidien**, chaque citoyen participe à l'efficacité des **mesures de vigilance, de prévention et de protection** mises en place par l'État.



Chantier de la Route des Briques



Les travaux de la route des Briques avaient commencé en mai 2023.

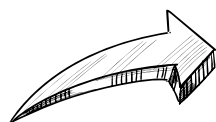
La première étape avait été la réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Elle a été réalisée courant septembre 2023.

Les travaux se sont ensuite poursuivis par l'aménagement d'une voie partagée piétons vélo. Les trottoirs ont été refaits et l'éclairage remplacé.

Après la pose de l'enrobé dans la 2ème quinzaine d'avril 2024, les marquages au sol ont pu être réalisés en partie. C'est au gré des caprices de la météo qu'ils pourront être achevés.

Ci dessous une photo avant/ après qui montre le résultat !

Merci aux Mérolains pour leur patience, cette réfection est une belle réussite collective !





Les actualités de la Commune

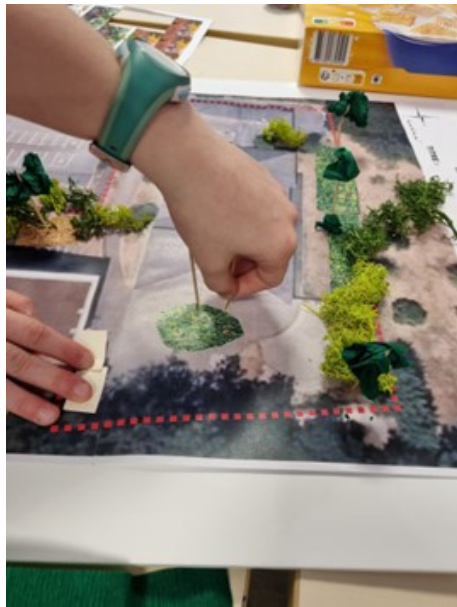


Projet de végétalisation de la cour de l'école maternelle

Après la réhabilitation du parking de l'école (signalisations au sol et remise en place du sens de circulation), un nouveau projet verra prochainement le jour.

La cour de l'école maternelle va bientôt être désimperméabilisée pour lutter contre les îlots de chaleur et ainsi permettre l'infiltration de l'eau !

Un projet en lien avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été mené, dans les classes de l'élémentaire et de maternelle, par le biais d'ateliers dans lesquels enfants, parents, équipe pédagogique, élus et agents communaux ont participé pour imaginer la cour de récréation idéale !



Achat d'une voiture électrique

La Commune s'est récemment munie d'une voiture électrique. Pour cet achat, un bonus écologique de 3 000€ a été perçu.

L'objectif ? Réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre mais aussi faire des économies de carburant !



Eau climat, Méry agit !

Grand Lac, Grand Chambéry et le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) ont lancé conjointement l'opération "EAU climat, on agit !" avec pour objectif de mettre en œuvre, à l'échelle communale, un plan d'actions visant à adapter les pratiques et les usages de l'eau.

Le 14 décembre 2022, Madame Nathalie FONTAINE, Maire de Méry a signé la convention aux côtés de la Présidente du CISALB et du Vice-Président de Grand Lac. Ainsi, la commune s'est engagée dans le cadre de ce projet en se dotant d'une cuve enterrée de 22 000 litres.

Cette cuve s'inscrit donc dans une démarche de récupération et d'utilisation d'eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries, des véhicules et des outils.



3 ACTIONS OBLIGATOIRES *La commune s'engage !*



AGIR ET COMMUNIQUER EN PÉRIODE DE SÉCHÉRESSE

Respecter les restrictions d'usages de l'eau et communiquer auprès de la population en période de sécheresse. Instruire les déclarations de prélèvements domestiques.



CONSTRUIRE ET ANIMER LE PLAN D' ACTIONS EAU CLIMAT

Désigner 2 référents : élu et technicien. Lister les actions déjà en place, identifier les sites et les usages ayant un fort potentiel d'économie d'eau : définir le projet communautaire EAU climat. Animer et assurer le suivi du plan d'action.



CONNAÎTRE ET SUIVRE LES CONSOMMATIONS D'EAU COMMUNALES

Connaître et suivre 100% des consommations d'eau des sites et établissements communaux, solliciter la pose de compteurs auprès des agglomérations.

9 ACTIONS À LA CARTE *La commune peut s'engager...*



RÉCUPÉRER ET UTILISER LES EAUX PLUVIALES

Collecter et stocker les eaux pluviales de bâtiments publics pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries, des véhicules et des outils.



REPENSER LE FONCTIONNEMENT DES FONTAINES PUBLIQUES

Réduire les consommations d'eau des fontaines publiques, par la mise en circuit fermé et/ou la pose de robinets-boutons poussoirs.



ADAPTER LES ESPACES VERTS ET LE FLEURISSEMENT

Adapter la conception et la gestion des espaces verts et fleuris avec du végétal plus résistant aux sécheresses et des techniques d'entretien plus économes en eau.



RÉDUIRE LA POLLUTION DES RIVIÈRES PAR LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES

Participer à des opérations de marquage des grilles d'eaux pluviales « le lac commence ICI ne rien jeter ».



DÉSIMPERMÉABILISER LES SOLS

Désimperméabiliser les sols à l'occasion du réaménagement de quartiers, cours d'écoles, parkings. Lutter contre les îlots de chaleur, réinfiltrer les eaux. Limiter les nouvelles surfaces imperméables.



SENSIBILISER LES ÉLÈVES

Promouvoir la sensibilisation des scolaires en sollicitant les actions pédagogiques du CISALB.



ÉCONOMISER L'EAU

Équiper certains lieux publics en matériels hydro-économes, supprimer les fuites, investir dans du matériel économe en eau pour les services techniques et sensibiliser les usagers.



SUSCITER L'ACTION CITOYENNE

Promouvoir la participation citoyenne pour engager la population dans une gestion vertueuse de l'eau.



SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Coopération avec les filières artistiques locales, soutien d'une association, déploiement de tout autre projet répondant aux objectifs EAU climat, on agit !

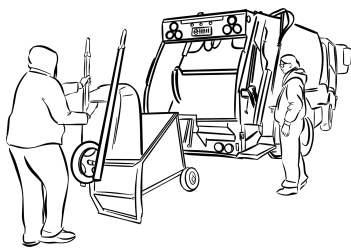


Informations pratiques



Ramassage des encombrants

La prochaine **collecte d'encombrants** par le service de Grand Lac sera faite **Mardi 18 juin 2024**.



⇒ **Inscription préalable au 04.79.35.00.51**

Changement d'horaires de la déchetterie



Du 1^{er} juin au 31 août:

- Du lundi au samedi, de 8h00 à 15h00
- Dimanche, de 9h00 à 12h00

Nuissances sonores



Tout usage d'appareil (tondeuse, tronçonneuse, etc.) est soumis à une **réglementation d'horaires**:

Du lundi au vendredi: De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi: De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés: De 10h00 à 12h00



Bruit de voisinage

Pour rappel, les bruits de voisinage (cris, chants, musique, bricolage, etc.) sont **acceptés jusqu'à 22h00**

Au delà, cela peut-être considéré comme du **tapage nocturne**

Interdiction de brûlage



Nous vous rappelons, que le **brûlage des végétaux est interdit !**

Les solutions ? Le compostage, le broyage, le paillage, le mulching et en dernier recours la déchetterie



Stop aux moustiques

Pour lutter contre les moustiques, il existe des gestes simples:

- **Vider** les réceptacles d'**eau stagnantes**
- **Couvrir hermétiquement** toute réserve d'eau
- **Jeter** les objets abandonnés propices à la ponte
- Faciliter le **bon écoulement des eaux**
- Ranger autant que possible à l'abri de la pluie
- **Entretenir régulièrement** son jardin

MÉMOTRI

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



EMBALLAGES EN VERRE



Papiers



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

LE TRI PLUS SIMPLE !



COMPOST



ORDURES MENAGÈRES EN SAC



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

GRAND LAC

GRAND LAC
tri@grand-lac.fr
04 79 61 74 75
www.grand-lac.fr

CITEO

SavoieDéchets

L'agenda du mois de juin

Permanences Mutuelle communale "Entrenous"



Des permanences sont organisées par la mutuelle pour vous permettre de vous informer et de poser toutes vos questions

**Les lundis après-midi
de 14h00 à 17h00
(à la Maison des associations)**

Première permanence *lundi 17 juin*

> Sur RDV au 09.69.39.73.38.

ou par mail mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr

Samedi 15 juin 2024 "Papote Café" avec Planet Jeunes



Venez échanger autour de vos préoccupations familiales

> De 9h30 à 11h30

> Accueil libre et gratuit

Renseignements au 04.79.63.67.96

Mercredi 19 juin 2024 Réunion d'information sur la démoustication



Mercredi 19 juin à 18h30, à la salle polyvalente, se tiendra une réunion d'information sur la démoustication



Samedi 22 juin 2024 Journée nationale du don d'organes



Cette journée dédiée à la réflexion sur le don d'organes et de reconnaissance aux donneurs est aussi l'occasion de rappeler à vos proches si vous êtes ou non donneur d'organes.

Pour célébrer cette journée, la Commune se revêtira de la couleur verte !

Samedi 22 juin 2024 "La rentrée, une nouvelle étape" avec Planet Jeunes



- Demi-journée pour découvrir l'accueil de loisirs (9h30-13h30)
- Echanges avec les parents (A partir de 13h15)

**Renseignements et inscriptions (jusqu'au 19 juin)
au 04.79.63.67.96 ou familles@planetjeunes.fr**

Samedi 22 juin 2024 Kermesse de l'école

Le Samedi 22 juin de 10h à 17h aura lieu la Kermesse de l'école organisée par l'Apeepm

Au programme:

- 10h: Ouverture des stands
- 11h30: Ouverture de la buvette et du snack
- 16h: Le dragon brûle le donjon
- 17h: Tirage au sort de la tombola

> Buvette et Snacking sur place

> 10€ par enfant (Gratuit avant 3 ans)



Pour réserver rendez-vous sur le Facebook de l'association

Samedi 29 juin 2024 Feu d'artifice



Comme chaque année, le Comité des fêtes de Méry vous propose un feu d'artifice !

Soirée dansante avec un DJ, buvette et restauration sur place à partir de 18h.

➡ Happy Hour de 18h à 19h

Le feu d'artifice sera tiré aux alentours de 22h30

Rendez-vous à l'Espace sportif des Jacquiers



Dimanche 30 juin 2024 Elections législatives

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président de la République Dimanche 9 juin, des élections législatives sont prévues.

Dimanche 30 juin, aura donc lieu le 1^{er} tour des élections pour élire les députés à l'Assemblée Nationale.

Le 2^{ème} tour aura lieu le Dimanche 7 juillet !